



DECLARATION PREALABLE CREATION BALCON OU TERRASSE

- Dossier en 3 exemplaires dont 1 en couleur,
- Formulaire rempli, daté et signé,
- Plan de situation du terrain (localiser la parcelle dans la commune),
- Extrait plan cadastral (localiser l'emplacement du projet),
- Plan de masse avec implantation du balcon ou de la terrasse en précisant les distances aux limites séparatives,
- Etat actuel : photos en couleur des façades concernées par les travaux,
- Projet : descriptif précis des travaux en précisant les matériaux et les teintes utilisés, plan des façades après travaux,
- Remplir le tableau 5.3 du formulaire : surface de plancher créée.

A remettre à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ou dans la boîte au lettres de la Mairie ou par courrier à Mairie – 2 place Jules Masse – 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE